

A la rencontre des saveurs

GRANDEVENT ■ Les habitants du village se sont réunis autour de leurs fourneaux, afin de partager leurs recettes de cuisine et soutenir l'association Porte-Bonheur.

Quoi de mieux que de se réunir autour d'un fourneau pour partager des traditions culinaires d'ici et d'ailleurs? C'est du moins l'idée qui a émergé lors de la traditionnelle fête de l'Avent de Grandevent, l'hiver dernier.

«Dans notre village, plusieurs pays sont représentés chez les habitants, tels que l'Afrique du Sud, l'Angleterre, l'Argentine, la Belgique, l'Espagne et la Slovaquie. Nous avons donc lancé un appel aux 236 habitants, afin de partager nos meilleures recettes», affirme Elise de Rouville, l'une des instigatrices du projet, originaire d'Australie et citoyenne de Grandevent depuis deux ans. Face à l'enthousiasme de la population, plus d'une soixantaine de recettes ont été récoltées, et autant de photos, pour la publication du livre «Saveurs de Grandevent». Des recettes simples et variées, telles que le locro criollo, plat typique argentin proposé par la famille Kläy, ou les bricelets sucrés d'Aimée Moosmann raviront les papilles des plus gourmands.

«Ce qui m'a touché dans



Elise de Rouville (à g.) et Mirella Deriaz (à dr.) présentent les traditions culinaires du village. Valérie Beauverd

ce projet fédérateur, c'est la diversité des recettes, qui est à l'image de notre village. Au fond, ce livre valorise notre patrimoine culinaire entre les générations», s'enthousiasme Mirella Deriaz, coordinatrice du projet et ancienne municipale de Grandevent. Cette dernière a d'ailleurs partagé la recette des cucholettes vaudoises qu'elle a retrouvé dans un livre de cuisine de sa

mère daté de 1939. «On retrouve également des recettes plus familiales, telles que les penne au poulet ou le moelleux au chocolat», explique Elise de Rouville.

Pour la bonne cause

Tous les bénéfices réalisés par la vente du livre seront directement reversés à l'association Porte-Bonheur, qui soutient les enfants orphelins

de Suisse. «Cette association régionale me tient à cœur et permet aux enfants de Grandevent d'être sensibilisés à la cause d'autres enfants, déclare la jeune maman.

VALÉRIE BEAUVERD ■

Lancement du livre «Saveurs de Grandevent», ce vendredi, à la salle communale du village, dès 19h. Prix du livre: 20 francs.



L'antenne combière du Groupe Richemont fera l'objet d'un rassemblement, aujourd'hui devant l'Hôtel de Ville du Sentier. Pierre Blanchard

LE BRASSUS ■ Succursale Vacheron Constantin

Mobilisation annoncée

Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour le site combier de Vacheron Constantin. Lors de l'inauguration du nouvel écrin de la succursale du Brassus, en 2013, le directeur général Juan-Carlos Torres espérait la création de cent emplois à l'horizon 2017 (lire *La Région Nord vaudois* du 14 octobre 2013).

Au vu de la période de turbulences que traverse la maison-mère Richemont, la tendance a diamétralement changé. «47 postes ont été supprimés courant 2016 et quarante autres sont menacés. L'entreprise, qui comptait 280 employés au 1^{er} janvier, perdra donc un tiers de son effectif», déplore Nicolas Rochat Fernandez. Le député socialiste du Chenit

annonce qu'il participera à un rassemblement, aujourd'hui à 12h15 devant l'Hôtel de Ville du Sentier. «Nous attendons au minimum 200 personnes. Cette restructuration est inquiétante pour l'avenir. Et puis, il y a la manière. Les collectivités publiques n'ont pas été informées», ajoute l'él.

Soucieux, à l'image des autorités locales, du maintien du tissu industriel combier, Nicolas Rochat Fernandez a déposé, mardi dernier, deux interventions devant le Grand Conseil vaudois, afin de demander au Conseil d'Etat de prendre contact avec le Groupe Richemont pour connaître ses intentions et chercher des alternatives aux licenciements.

L. PL ■

VALLORBE ■ Un vent nouveau souffle sur la direction de Claude Favre S.A.

Christophe Buffat reprend les rênes

Solidement ancrée dans le paysage entrepreneurial du Nord vaudois, la société Claude Favre S.A. prend un nouveau virage. Christophe Buffat a, en effet, été récemment porté à la direction de la succursale de Vallorbe. Titulaire d'un CFC de ferblantier, doublé d'un brevet fédéral, ce spécialiste des toitures et des façades ventilées est également au bénéfice d'une solide expérience de vingt-cinq ans dans le métier, ainsi que dans la gestion du personnel.

La société, une des doyennes de la Cité du fer, a été créée en 1954 par Louis Favre, puis reprise par son fils Claude, qui après 41 ans d'activité a pris sa retraite en décembre 2012. Entré dans l'entreprise en 1994, Joël Lisé, maître ferblantier, est devenu actionnaire majoritaire en 2008, puis l'unique administrateur de la société, cette année.

Active dans le domaine de

la ferblanterie, de la couverture, des façades ventilées, de l'entretien et du contrôle des toitures, ainsi que dans le montage d'échafaudages, Claude Favre S.A. oeuvre également en tant que bureau d'étude et de conseils pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Installations modernisées

La société emploie actuellement une vingtaine de collaborateurs, répartis entre Vallorbe, Lausanne et Yverdon-les-Bains. Si Claude Favre SA peut compter sur la grande expérience de ses employés -la majorité des collaborateurs sont fidèles à l'entreprise depuis plus de vingt ans-, la société a fait le pari de l'engouement de la nouvelle génération pour les métiers du bâtiment, puisqu'elle emploie actuellement trois apprentis.

La formation continue constitue aussi un point central de la politique de Claude Favre

S.A., puisque plusieurs collaborateurs sont en possession de maîtrises et brevets fédéraux.

Si, à Vallorbe, un vent nouveau souffle sur la direction, il en va de même pour les installations. Devenues vétustes après soixante-deux ans de bons et loyaux services, la plieuse, la coupeuse et l'encocheuse ont été remplacées par des équipements électroniques de dernière génération.

Preuve de son grand professionnalisme, de son solide savoir-faire et de la confiance qui lui est accordée et renouvelée, Claude Favre S.A. a été engagée pour la rénovation de bâtiments emblématiques de la Cité thermale, comme l'Hôtel de Ville ou le Grand Hôtel des Bains. La société oeuvre actuellement dans bon nombre de chantiers de la région, dont le nouvel EMS et le Centre professionnel Métiers 3, tous deux situés à Sainte-Croix, pour ne citer que ceux-là. ■

YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

Publicité

Le saviez-vous ?

Le droit de préemption prévu par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) permet aux communes et, cas échéant, à l'Etat de s'approprier, à la place de l'acheteur choisi par le propriétaire, les terrains, les maisons, les immeubles et les bâtiments qui sont mis en vente dans les zones à bâtir. Ce droit de préemption s'appliquera:

- à toutes les parcelles bâties et non-bâties, quelle que soit leur surface, dans les 61 communes – grandes et petites – faisant partie d'une agglomération*
- à toutes les parcelles bâties et non-bâties de plus de 1500 m² dans toutes les autres communes.

*découvrez la liste de ces 61 communes sur www.non-lpppl.ch

www.non-lpppl.ch • [facebook/nonlpppl](https://www.facebook.com/nonlpppl)

**Votez
NON
à la LPPPL
le 12 février 2017**

CLAUDE FAVRE S.A.

Spécialiste toitures & façades